

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Groupe TVA inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Groupe TVA inc.** qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2013 et 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 28 février 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006



GROUPE TVA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

États financiers consolidés

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
Bilans consolidés	4
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1 b))
Revenus	2 et 24	444 816	\$ 453 147
Achats de biens et services	3	253 485	262 489
Coûts liés au personnel		130 761	148 176
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	15 et 16	21 430	20 342
Charges financières	5	6 265	7 322
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	6 et 19	4 865	117
Dépréciation de l'écart d'acquisition	7	-	32 200
Gain sur disposition de placements	8	-	(12 881)
Bénéfice (perte) avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises		28 010	(4 618)
Dépense d'impôts	10	6 110	4 583
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	14	6 154	1 677
Bénéfice net (perte nette)		15 746	\$ (10 878)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		15 746	\$ (6 464)
Participation ne donnant pas le contrôle	26	-	(4 414)
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	22	0,66	\$ (0,27)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1b))
Bénéfice net (perte nette)		15 746	\$ (10 878) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain (perte) sur réévaluations	25	35 304	(3 137)
Impôts différés	10	(9 536)	840
		25 768	(2 297)
Résultat global		41 514	\$ (13 175) \$
Résultat global attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		41 514	\$ (8 761) \$
Participation ne donnant pas le contrôle	26	–	(4 414)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Cumul des autres éléments du résultat global – Régimes à prestations définies	Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 22)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis				
Solde au 31 décembre 2011, tel que présenté précédemment	98 647	\$ –	\$ 176 993	\$ –	5 389	\$ 281 029	
Modifications aux conventions comptables (note 1b))	–	–	17 408	(18 323)	–	(915)	
Solde au 31 décembre 2011, redressé	98 647	–	194 401	(18 323)	5 389	280 114	
Perte nette	–	–	(6 464)	–	(4 414)	(10 878)	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(2 297)	–	(2 297)	
Contributions liées à la participation ne donnant pas le contrôle (note 26)	–	–	–	–	3 528	3 528	
Disposition d'une participation dans SUN News (note 26)	–	581	–	–	(4 503)	(3 922)	
Solde au 31 décembre 2012	98 647	581	187 937	(20 620)	–	266 545	
Bénéfice net	–	–	15 746	–	–	15 746	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	25 768	–	25 768	
Solde au 31 décembre 2013	98 647	\$ 581	\$ 203 683	\$ 5 148	\$ –	\$ 308 059	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

		2013	2012
	Note		(redressés, note 1b))
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		7 717 \$	10 619 \$
Débiteurs	12	136 408	115 925
Impôts exigibles		124	3 152
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	13	61 428	67 579
Charges payées d'avance		2 380	2 426
		208 057	199 701
Actif à long terme			
Droits de diffusion et de distribution	13	31 985	33 563
Placements	14	14 822	17 651
Immobilisations	15	100 962	98 494
Licences et autres actifs incorporels	16	112 566	112 056
Écart d'acquisition	17	44 536	39 781
Actif au titre des prestations définies	25	8 238	–
Impôts différés	10	885	725
		313 994	302 270
Total de l'actif		522 051 \$	501 971 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1b))
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	18	85 960 \$	89 092 \$
Impôts exigibles		1 828	816
Droits de diffusion et de distribution à payer		17 304	16 966
Provisions	6 et 19	645	862
Revenus reportés	24	9 302	6 136
Dette échéant à court terme	20	74 640	–
		189 679	113 872
Passif à long terme			
Dette à long terme	20	–	74 438
Autres éléments de passif	21 et 25	3 974	38 499
Impôts différés	10	20 339	8 617
		24 313	121 554
Capitaux propres			
Capital-actions	22	98 647	98 647
Surplus d'apport	26	581	581
Bénéfices non répartis		203 683	187 937
Cumul des autres éléments du résultat global		5 148	(20 620)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		308 059	266 545
Engagements, garanties et éventualités	19 et 27		
Total du passif et des capitaux propres		522 051 \$	501 971 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 28 février 2014, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Pierre Karl Péladeau, Président du conseil d'administration

(signé)

Marc A. Courtois, Président du comité d'audit

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

	Note	2013	2012 (redressés, note 1b))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)		15 746	\$ (10 878) \$
Ajustements pour :			
Amortissement	5, 15 et 16	21 632	20 762
Dépréciation d'actifs	6	2 093	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition	7	–	32 200
Gain sur disposition de placements	8	–	(12 881)
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises		6 154	1 677
Impôts différés	10	1 162	809
Fonds générés par l'exploitation courante		46 787	31 689
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation	11 a)	(20 509)	3 470
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		26 278	35 159
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	15	(16 245)	(21 830)
Acquisitions d'actifs incorporels	16	(3 003)	(3 265)
(Acquisition) disposition d'entreprises, nette des espèces	9 et 26	(6 607)	765
Variation nette des placements	14 et 26	(3 325)	17 289
Espèces de SUN News à la date de déconsolidation	26	–	(430)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(29 180)	(7 471)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette du découvert bancaire		–	(3 980)
Variation nette du crédit rotatif	20	–	(17 982)
Frais de financement	20	–	(391)
Participation ne donnant pas le contrôle	26	–	3 528
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		–	(18 825)
Variation nette des espèces		(2 902)	8 863
Espèces au début de l'exercice		10 619	1 756
Espèces à la fin de l'exercice		7 717	\$ 10 619 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication intégrée qui œuvre dans deux secteurs d'activités : la télévision et l'édition (note 29). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
Les Publications Charron & Cie inc.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %
TVA Productions II inc.	100,0 %
TVA Ventes et Marketing inc.	100,0 %
TVA Accès inc.	100,0 %

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 l)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 v)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté rétrospectivement les normes suivantes. À moins d'avis contraire, l'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu un impact significatif sur les chiffres correspondants de la période antérieure.

- i) L'IFRS 10 *États financiers consolidés* a remplacé le SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc* et une partie de l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.
- ii) L'IFRS 11 *Partenariats* a remplacé l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations du contrat, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'adoption de cette norme a eu les impacts suivants sur les chiffres correspondants de la période antérieure :

État consolidé des résultats

Augmentation (diminution)	2012
Revenus	(4 219) \$
Achats de biens et services	(2 512)
Charges financières	7
Perte avant dépenses d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	1 714
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	(1 714)
Résultat net	- \$

- iii) L'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* est une nouvelle norme intégrée relative aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant de partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.
- iv) L'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* est une nouvelle norme intégrée qui établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et qui stipule les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables (suite)

- v) L'IAS 1 *Présentation des états financiers* a été modifiée et le principal changement résultant des modifications apportées à cette norme est l'exigence de présenter distinctement les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats et les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats.
- vi) L'IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* implique, entre autres, la comptabilisation immédiate de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans l'état consolidé des résultats. L'IAS 19 présente également l'approche de coût des intérêts nets qui remplace le rendement attendu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre des prestations définies par une composante unique de coût des intérêts nets calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. De plus, tous les coûts au titre des services passés doivent être reconnus à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne peuvent plus être répartis sur des périodes de service futures. L'IAS 19 permet aussi de choisir de comptabiliser immédiatement les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans les bénéfices non répartis ou dans une catégorie distincte dans les capitaux propres. La Société a choisi de comptabiliser les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans le cumul des autres éléments du résultat global.

L'adoption de cette norme modifiée a eu les impacts suivants sur les chiffres correspondants des périodes antérieures :

État consolidé des résultats

Augmentation (diminution)	2012
Coûts liés au personnel	1 368 \$
Charges financières	1 850
Dépense d'impôts différés	(866)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(2 352) \$

État consolidé du résultat global

Augmentation (diminution)	2012
Résultat net	(2 352) \$
Gain (perte) sur réévaluations	4 469
Impôts différés	(1 202)
Résultat global attribuable aux actionnaires	915 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables (suite)

vi) IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* (suite)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	2012	2011
Autres éléments de passif	- \$	1 251 \$
Passif d'impôts différés	-	(336)
Bénéfices non répartis	20 620	17 408
Cumul des autres éléments du résultat global	(20 620)	(18 323)

c) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

La participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats de la filiale consolidée est présentée séparément de la participation de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se compose du montant de la participation ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et sa part des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

d) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges.

La participation ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise est initialement évaluée à la juste valeur et est présentée séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la section « Capitaux propres » dans le bilan consolidé.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les revenus et dépenses libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti selon le taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

f) Constatation des revenus

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites internet de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus de redevances provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus de distribution

Les revenus tirés de l'exploitation des droits de distribution de films et de produits audiovisuels sont constatés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, incluant le contrôle effectif, ont été transférés à l'acheteur. Il y a transfert des risques et avantages uniquement s'il y a un contrat ou un autre document légal exécutoire établissant au minimum a) la durée des droits cédés, b) le produit ou le groupe de produits assujetti et c) la contrepartie à recevoir en échange des droits;
- ii) le montant des revenus peut être évalué de façon fiable;
- iii) la réception d'avantages économiques associés à la transaction est probable;
- iv) la période des droits a débuté, et lorsque l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente peut commencer;
- v) les coûts engagés ou à engager pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- vi) le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable lorsque les services ont été rendus.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Constatation des revenus (suite)

Revenus de distribution (suite)

Les revenus tirés de la sortie en salle de films sont constatés au cours des mois durant lesquels le film est présenté en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées. Les revenus provenant de la vidéo sont constatés au cours de la période durant laquelle le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéodisques numériques (« DVD/Blu-ray »), déduction faite d'une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

Vente de produits de téléachat

Les revenus tirés de la vente de produits du service de téléachat sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition affecté est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi gagnés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services donnés.

i) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants prévus d'être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments constatés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

j) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Contrats de location

Les actifs sous contrats de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location-exploitation.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

l) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">Espèces	<ul style="list-style-type: none">DébiteursComptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et affiliées	<ul style="list-style-type: none">Placements de portefeuille inclus sous la rubrique « Placements »	<ul style="list-style-type: none">Créditeurs et charges à payerDroits de diffusion et de distribution à payerProvisionsDettes à long termeAutres passifs financiers à long terme inclus sous la rubrique « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur n'est pas suffisamment fiable. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global, le cas échéant. Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquentement au coût après amortissement en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

m) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

n) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels, la distribution de films, l'édition de magazines ainsi que pour des projets d'investissement. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

L'aide relative au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (« FAPL ») est enregistrée à titre de revenus, alors que l'aide relative aux productions d'émissions est enregistrée en réduction des coûts de production, lesquels sont présentés dans les charges d'exploitation. Dans le secteur de l'édition, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur la période de couverture du programme.

L'aide gouvernementale à l'égard de la distribution de films est assortie de conditions particulières quant à l'exploitation de la distribution et peut occasionner un remboursement de l'aide ou d'une partie de celle-ci, advenant un défaut de la Société de se conformer à des conditions particulières. La partie non remboursable de l'aide gouvernementale relative aux dépenses de mise en marché est portée en réduction de ces dépenses. Quant à la partie potentiellement remboursable, elle est comptabilisée à titre d'avance et est remboursable en totalité ou en partie lorsque le film atteint certains seuils de rentabilité. Dans l'éventualité où le film n'atteint pas les niveaux de revenus prévus, la totalité ou une partie de ces avances ne serait pas remboursable par la Société et serait comptabilisée en réduction de ses charges d'exploitation.

o) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks

Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks (suite)

Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant un nombre de diffusions limitées ou illimitées de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks » et « Droits de diffusion et de distribution ».

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur les revenus estimatifs futurs et en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran.

Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court terme ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ayant trait aux activités de distribution de films et de produits audiovisuels comprennent les coûts d'acquisition des droits des films et les coûts accessoires à ces droits. La Société constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque i) le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable; ii) le produit audiovisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de droits de distribution; et iii) le produit audiovisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks » et « Droits de diffusion et de distribution ».

Les droits de distribution sont reconnus dans les charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit imputé dans la proportion de ses revenus bruts réalisés par rapport au total de ses revenus bruts anticipés sur une période d'exploitation raisonnable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks (suite)

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion ou à la distribution de produits audiovisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation des émissions, des droits de diffusion et de distribution et des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

q) Placements

Les participations dans les coentreprises et les placements dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées et les coentreprises est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

r) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparation sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la vie économique du bien loué.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Immobilisations (suite)

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice financier en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

Pour toutes les acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010, l'écart d'acquisition est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle devra également être comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition provenant des acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010 représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Aucun écart d'acquisition n'était attribué à la participation ne donnant pas le contrôle pour ces acquisitions.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou au groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition d'entreprises.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée. En particulier, étant donné le faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels, sites internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Entente de non-concurrence	10 ans
Entente favorable de distribution	43 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les frais de rationalisation, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites aux notes 22 et 23.

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt des actifs du régime calculé avec les intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles qu'un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats, s'il y a lieu. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 17.

ii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 25.

iii) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi requise. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges légaux sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 19.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

i) Détermination d'une durée d'utilité déterminée pour la comptabilisation des actifs amortissables

Pour chaque catégorie d'actifs amortissables, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la similarité à l'exposition au risque du marché et la matérialité. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, s'il y a lieu, la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

iii) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

x) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles prises de position sur ses états financiers consolidés.

i) *IFRS 9 – Instruments financiers* est applicable rétrospectivement, avec application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

ii) *IFRIC 21 – Droits ou taxes* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'IFRIC 21 clarifie le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements selon des dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2013		2012	
			(redressés, note 1 b))	
Services rendus ¹	344 721	\$	345 665	\$
Ventes de produits	100 095		107 482	
	444 816	\$	453 147	\$

¹ La Société perçoit des redevances en relation avec la retransmission de son signal de télévision dans les marchés situés à l'extérieur de la zone de desserte locale de ses stations de télévision généralistes. Le 30 novembre 2013, la Commission du droit d'auteur du Canada (« CDA ») a approuvé l'entente concernant une nouvelle répartition des redevances entre les sociétés de gestion collective de droits pour la période de 2009 à 2013, et en vertu de laquelle la part des redevances revenant à la Société augmente significativement. La Société a comptabilisé l'augmentation de sa part dans les redevances durant l'exercice 2013, dont un montant de 6 111 000 \$ se rapportant aux années 2009 à 2012 ainsi qu'un montant de 1 460 000 \$ pour l'année 2013. La totalité de ces redevances sont incluses dans les autres débiteurs au 31 décembre 2013 (note 12).

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2013		2012	
			(redressés, note 1b))	
Redevances, droits et coûts de production	160 033	\$	160 612	\$
Tirage et distribution	19 382		22 552	
Marketing, publicité et promotion	15 374		14 822	
Coûts liés aux immeubles	8 873		9 440	
Services rendus par la société mère	21 971		17 263	
Autres	27 852		37 800	
	253 485	\$	262 489	\$

4. CONTRATS-ÉCHANGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a constaté des revenus à titre de contrats-échanges pour un montant de 6 328 000 \$ (9 424 000 \$ en 2012) et des charges d'exploitation à titre de contrats-échanges de 6 514 000 \$ (9 357 000 \$ en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. CHARGES FINANCIÈRES

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1b))
Intérêts sur la dette à long terme	20	4 536 \$	4 996 \$
Amortissement des frais de financement		202	420
Intérêts sur le passif net ou l'actif net au titre des prestations définies	25	1 681	1 850
Perte sur change		23	102
Revenu net d'intérêts		(177)	(46)
		6 265 \$	7 322 \$

6. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES

	2013	2012
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	2 622 \$	117 \$
Dépréciation d'actifs	2 093	–
Autres	150	–
	4 865 \$	117 \$

Au cours de l'exercice 2013, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 2 214 000 \$ suite à l'abolition de postes, dont 1 058 000 \$ dans le secteur de la télévision et 1 156 000 \$ dans le secteur de l'édition. Au cours de l'exercice 2012, la Société avait enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 117 000 \$ par suite de l'abolition de plusieurs postes dans le secteur de l'édition.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a annoncé la cessation des activités de télé-achat et de boutiques en ligne de sa division TVA Boutiques. Suite à ce repositionnement, la Société a enregistré une charge de dépréciation de 1 706 000 \$ liée aux stocks et à certains comptes à recevoir ainsi qu'une provision pour frais de rationalisation des activités d'exploitation de 408 000 \$ incluant des indemnités de départ.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a également enregistré une charge de dépréciation de 387 000 \$ liée à l'inventaire de droits de distribution à long terme à la suite de sa décision de ne plus distribuer de nouveaux films québécois en salles de cinéma.

7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION

À la suite de l'adoption en 2012 des nouveaux tarifs concernant la contribution des entreprises aux coûts qui découleraient des services de récupération et de valorisation des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec, la Société a dû revoir son plan d'affaires pour ses activités et effectuer un test de dépréciation sur l'UGT de l'édition. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, de l'UGT de l'édition était inférieure à sa valeur comptable et une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 32 200 000 \$ a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2012.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. GAIN SUR DISPOSITION DE PLACEMENTS

Le 31 mai 2012, suite à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), la Société a conclu la vente de sa participation de 51 % dans « The Cave » ainsi que de sa participation de 50 % dans « Mystery TV » à l'autre sociétaire de ces coentreprises, Shaw Media Global Inc., pour une contrepartie totale en espèces de 20 963 000 \$. Un gain sur disposition de placements de 12 881 000 \$, avant impôts, a été comptabilisé. Cette transaction n'a entraîné aucune charge d'impôts puisque la Société a utilisé des pertes en capital non enregistrées aux livres pour éliminer l'imposition du gain en capital sur disposition de placements.

9. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Le 18 juillet 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Les Publications Charron & Cie inc., éditeur du magazine *La Semaine*, pour une contrepartie totale de 7 768 000 \$, dont une somme de 568 000 \$ demeure impayée pour les éléments du fonds de roulement acquis. Dans le cadre de cette transaction, la Société a également acquis la totalité des actions émises et en circulation de Charron Éditeur inc., une maison d'édition de livres, et a simultanément cédé les activités de celle-ci à Groupe Sogides, une société sous contrôle commun, pour une somme équivalente au prix payé, soit un prix convenu de 219 000 \$, déduction faite des éléments du fonds de roulement cédés. Les résultats de la nouvelle filiale, Les Publications Charron & Cie inc., sont inclus dans les résultats consolidés de la Société depuis le 18 juillet 2013. Le processus de répartition du prix d'achat n'étant pas terminé au 31 décembre 2013 puisque le prix d'achat est sujet à certains ajustements usuels pour les éléments du fonds de roulement acquis, les montants affectés aux éléments d'actif et de passif pourraient être modifiés ultérieurement.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc. se détaille comme suit :

	2013
Éléments d'actif acquis	
Espèces	593 \$
Actif à court terme	1 109
Actif à long terme	29
Immobilisations	94
Actifs incorporels	3 030
Écart d'acquisition	4 755
	9 610
Éléments de passif pris en charge	
Passif à court terme	(1 134)
Impôts différés	(708)
	(1 842)
Éléments d'actif nets acquis à la juste valeur	7 768 \$
Contrepartie	
Espèces	7 200
Passif lié à l'ajustement préliminaire du fonds de roulement	568
	7 768 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

Les revenus consolidés de la Société et son bénéfice net pro forma consolidé auraient été de 449 339 000 \$ et de 16 225 000 \$ respectivement si l'acquisition d'entreprise avait eu lieu au début de l'exercice financier.

Il n'y a aucun montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

10. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

La dépense d'impôts sur le bénéfice se présente comme suit :

	2013		2012 (redressés, note 1b))	
Exigibles	4 948	\$	3 774	\$
Différés	1 162		809	
	6 110	\$	4 583	\$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2013 et 2012 et les impôts sur le bénéfice aux états consolidés des résultats :

	2013		2012 (redressés, note 1b))	
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	7 535	\$	(1 242)	\$
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	(10)		(14)	
	7 525		(1 256)	
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Incidence fiscale des pertes déductibles de SUN News	(1 882)		(1 138)	
Incidence fiscale des pertes non déductibles de SUN News	–		1 187	
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	698		(1 126)	
Dépréciation non déductible de l'écart d'acquisition	–		8 662	
Variation des avantages découlant de la reconnaissance des pertes fiscales des années antérieures	–		(1 511)	
Autres ¹	(231)		(235)	
Impôts sur le bénéfice	6 110	\$	4 583	\$

¹ Inclut des réductions de passifs d'impôts différés de 336 000 \$ (103 000 \$ en 2012) résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la dépense d'impôts différés sont la suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2013	2012 (redressés, note 1b))	2013	2012 (redressés, note 1b))
Pertes reportables	349 \$	347 \$	(2) \$	(249) \$
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus reportés	1 509	1 128	(363)	(126)
Régimes à prestations définies	(1 755)	9 808	2 027	1 138
Immobilisations	332	86	(237)	(96)
Écart d'acquisition, licences et autres actifs incorporels	(18 656)	(18 118)	(112)	433
Autres	(1 233)	(1 143)	(151)	(291)
	(19 454) \$	(7 892) \$	1 162 \$	809 \$

Les changements dans le passif net d'impôts différés se présentent comme suit :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Solde au début de l'exercice	(7 892) \$	(7 903) \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	(1 162)	(809)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(9 536)	840
Autres	(864)	(20)
Solde à la fin de l'exercice	(19 454) \$	(7 892) \$

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2013, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes d'approximativement 1 309 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et venant à échéance en 2032 et 2033.

De plus, la Société dispose d'un montant de 167 896 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) Les variations hors caisse des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite de l'incidence des acquisitions et dispositions d'entreprises, se présentent comme suit :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Débiteurs	(17 370) \$	143 \$
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	6 056	(3 978)
Créditeurs et charges à payer	(6 557)	11 438
Droits de diffusion et de distribution à payer	505	1 515
Actifs et passifs d'impôts exigibles	3 941	1 175
Actif au titre des prestations définies et autres éléments de passif	(7 617)	(5 900)
Autres	533	(923)
	(20 509) \$	3 470 \$

- b) Les montants versés et encaissés pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Intérêts nets versés	4 514 \$	5 031 \$
Impôts sur le bénéfice versés (déduction faite des remboursements)	1 005	2 578

12. DÉBITEURS

	Note	2013	2012
Comptes clients	28 b)	73 457 \$	68 311 \$
Autres débiteurs	2	23 227	13 255
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et affiliées		32 372	28 889
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		7 352	5 470
		136 408 \$	115 925 \$

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et affiliées sont soumis aux mêmes conditions que les comptes clients. Les sociétés sous contrôle commun sont des filiales de la société mère.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. ÉMISSIONS, DROITS DE DIFFUSION ET DE DISTRIBUTION ET STOCKS

	2013			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	5 682	\$ –	\$ 5 682	\$
Droits de diffusion	53 603	31 834	85 437	
Droits de distribution	1 177	151	1 328	
Stocks	966	–	966	
	61 428	\$ 31 985	\$ 93 413	\$

	2012			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	7 418	\$ –	\$ 7 418	\$
Droits de diffusion	56 476	33 068	89 544	
Droits de distribution	691	495	1 186	
Stocks	2 994	–	2 994	
	67 579	\$ 33 563	\$ 101 142	\$

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions, aux droits de diffusion et de distribution inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 280 168 000 \$ en 2013 (292 771 000 \$ en 2012). En 2013, un montant total de 596 000 \$ (300 000 \$ en 2012) a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation de stocks, d'émissions, de droits de diffusion et de distribution.

14. PLACEMENTS

	Note	2013	2012
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %		10 841	10 496
SUN News, entreprise associée, participation de 49 %	26	2 688	4 264
Autres placements ¹		1 293	2 891
		14 822	17 651

¹ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a encaissé un montant de 1 598 000 \$ lié à la liquidation d'un placement de portefeuille.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et 2012, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2011	90 579 \$	170 624 \$	5 653 \$	266 856 \$
Acquisitions ¹	8 518	9 074	3 393	20 985
Reclassement	2 478	1 103	(4 188)	(607)
Radiations et dispositions	(1 164)	(2 303)	–	(3 467)
Immobilisations liées à SUN News (note 26)	(3 202)	(20 224)	(201)	(23 627)
Solde au 31 décembre 2012	97 209	158 274	4 657	260 140
Acquisitions ¹	4 975	6 972	6 159	18 106
Acquisition d'entreprises (note 9)	3	91	–	94
Reclassement	418	3 507	(4 139)	(214)
Radiations et dispositions	(52)	(870)	–	(922)
Solde au 31 décembre 2013	102 553 \$	167 974 \$	6 677 \$	277 204 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2011	63 310 \$	101 539 \$	– \$	164 849 \$
Amortissement	3 345	11 779	–	15 124
Reclassement	–	(106)	–	(106)
Radiations et dispositions	(1 164)	(2 303)	–	(3 467)
Immobilisations liées à SUN News (note 26)	(2 770)	(11 984)	–	(14 754)
Solde au 31 décembre 2012	62 721	98 925	–	161 646
Amortissement	3 686	11 844	–	15 530
Reclassement	–	(12)	–	(12)
Radiations et dispositions	(52)	(870)	–	(922)
Solde au 31 décembre 2013	66 355 \$	109 887 \$	– \$	176 242 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2012	34 488 \$	59 349 \$	4 657 \$	98 494 \$
Au 31 décembre 2013	36 198	58 087	6 677	100 962

¹ La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par les créditeurs et charges à payer, composée majoritairement d'équipements, est de 1 861 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (-845 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et 2012, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2011	92 850 \$	43 357 \$	894 \$	1 606 \$	138 707 \$
Acquisitions ²	–	2 445	–	699	3 144
Reclassement	–	1 571	–	(964)	607
Radiations et dispositions	(280)	–	(50)	–	(330)
Actifs incorporels liés à SUN News (note 26)	–	(828)	–	–	(828)
Solde au 31 décembre 2012	92 570	46 545	844	1 341	141 300
Acquisitions ²	–	2 254	–	924	3 178
Acquisition d'entreprises (note 9)	–	30	3 000	–	3 030
Reclassement	–	1 328	–	(1 114)	214
Radiations et dispositions	–	(1 125)	–	–	(1 125)
Solde au 31 décembre 2013	92 570 \$	49 032 \$	3 844 \$	1 151 \$	146 597 \$

Au 31 décembre 2013, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 8 626 000 \$ (7 741 000 \$ au 31 décembre 2012). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 1 657 000 \$ (1 953 000 \$ en 2012) et a radié 772 000 \$ d'actifs incorporels générés à l'interne qui étaient complètement amortis (nil en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2011	– \$	23 374 \$	794 \$	– \$	24 168 \$
Amortissement	–	5 218	–	–	5 218
Reclassement	–	106	–	–	106
Radiations et dispositions	–	–	(50)	–	(50)
Actifs incorporels liés à SUN News (note 26)	–	(198)	–	–	(198)
Solde au 31 décembre 2012	–	28 500	744	–	29 244
Amortissement	–	5 754	146	–	5 900
Reclassement	–	12	–	–	12
Radiations et dispositions	–	(1 125)	–	–	(1 125)
Solde au 31 décembre 2013	– \$	33 141 \$	890 \$	– \$	34 031 \$
Valeur nette comptable :					
Solde au 31 décembre 2012	92 570 \$	18 045 \$	100 \$	1 341 \$	112 056 \$
Solde au 31 décembre 2013	92 570	15 891	2 954	1 151	112 566

¹ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent les licences de télédiffusion qui sont affectées au groupe de l'UGT de la télévision, la licence d'exploitation d'un magazine et les marques de commerce.

² La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement de logiciels, est de 175 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (-121 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

Au 31 décembre 2013, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 5 393 000 \$ (4 043 000 \$ au 31 décembre 2012). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 2 122 000 \$ (1 892 000 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2013, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 3 233 000 \$ (3 698 000 \$ au 31 décembre 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition aux 31 décembre 2013 et 2012 se détaille comme suit :

	Note	2013	2012
Coût	9	155 572 \$	150 817 \$
Amortissement et dépréciation cumulés	7	111 036	111 036
Valeur nette comptable		44 536 \$	39 781 \$

Au 31 décembre 2013, la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribuée au groupe d'UGT du secteur de la télévision est de 3 039 000 \$ et le solde de 41 497 000 \$ est attribué au groupe d'UGT du secteur de l'édition (2 539 000 \$ et 37 242 000 \$ respectivement au 31 décembre 2012).

Montants recouvrables

Les montants recouvrables des UGT ont été déterminés sur la base de la valeur d'utilité en ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts dérivé du coût moyen pondéré du capital pertinent à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les montants recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués :

Groupe d'UGT	2013		2012	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télévision ¹	11,3 %	1,0 %	11,3 %	1,0 %
Édition	16,5 %	1,0 %	16,3 %	1,0 %

¹ Tel que permis par l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, la valeur recouvrable calculée lors du test de dépréciation annuel en 2012 a été utilisée pour le test réalisé en 2013 pour ce groupe d'UGT. Par conséquent, le taux d'actualisation avant impôts et le taux de croissance perpétuelle sont les mêmes en 2013 et en 2012.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Sensibilité des valeurs recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe d'UGT, la variation du taux d'actualisation avant impôts ou du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment du test de dépréciation le plus récent en 2013 :

Groupe d'UGT	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Télévision ¹	4,1 %	5,0 %
Édition	1,3 %	1,8 %

¹ Étant donné que la valeur recouvrable calculée lors du test de dépréciation annuel en 2012 a été utilisée pour le test réalisé en 2013 pour ce groupe d'UGT, les analyses de sensibilité sont les mêmes que celles présentées en 2012.

18. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2013	2012
Comptes fournisseurs et charges à payer		44 412 \$	43 593 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		20 693	22 610
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et affiliées		18 999	20 884
Rémunération à base d'actions	22 et 23	1 481	1 519
Intérêts à payer		329	293
Autres		46	193
		85 960 \$	89 092 \$

19. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Rationalisation des activités d'exploitation	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2012	160 \$	702 \$	862 \$
Variation nette dans les résultats	2 390	(436)	1 954
Déboursés	(2 166)	(5)	(2 171)
Solde au 31 décembre 2013	384 \$	261 \$	645 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice d'un jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Rationalisation des activités d'exploitation

Les provisions pour rationalisation des activités d'exploitation comprennent les indemnités de départ pour l'abolition de postes dans les secteurs de la télévision et de l'édition.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

20. DETTE À LONG TERME

	2013	2012
Prêt à terme ⁱ⁾	75 000 \$	75 000 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(360)	(562)
	74 640	74 438
Moins la dette échéant à court terme	(74 640)	–
Dettes à long terme	– \$	74 438 \$

ⁱ⁾ La dette bancaire de la Société est composée d'un prêt à terme venant à échéance et remboursable en totalité le 11 décembre 2014 pour un montant de 75 000 000 \$. Ce prêt à terme porte intérêt au taux annuel de 5,54 %, avec des paiements d'intérêts les 15 juin et 15 décembre de chaque année. La Société bénéficie aussi d'un crédit rotatif pour un montant de 100 000 000 \$ dont la Société a effectué le renouvellement le 24 février 2012 pour un terme de cinq ans. Il porte intérêt à des taux variables fondés sur le taux des acceptations bancaires ou le taux de base bancaire, plus une marge variable en fonction du ratio de la dette totale sur le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissement et autres éléments. Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif.

Les frais liés au refinancement du crédit rotatif représentent 391 000 \$ et ont été enregistrés dans les frais de financement, en réduction de la dette à long terme.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions, dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2013, la Société respectait les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société avait des lettres de crédit en circulation d'un montant de 425 000 \$.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2013	2012 (redressés, note 1b))
Régimes à prestations définies	25	1 706 \$	36 526 \$
Droits de diffusion à payer		1 470	1 303
Rémunération à base d'actions ¹	23	770	633
Autres		28	37
		3 974 \$	38 499 \$

¹ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs et charges à payer.

22. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

Émis et payé aux 31 décembre 2013 et 2012 :

4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$
19 450 906 actions classe B	98 575
	98 647 \$

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l'octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité de rémunération de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de la clôture des actions en Bourse le jour précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d'actions classe B pouvant être émises au terme du régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants est de 2 200 000.

Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur du marché excède le prix d'achat des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix d'exercice. La valeur du marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Les options octroyées avant janvier 2006 sont normalement acquises en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi. Depuis janvier 2006, à l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération n'en décide autrement au moment de l'octroi, les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Au cours des exercices 2013 et 2012, la Société n'a octroyé aucune nouvelle option en vertu de ce régime.

La Société a constaté un renversement de la charge de rémunération de 81 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (renversement de la charge de rémunération de 159 000 \$ en 2012).

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	819 421	16,34 \$	833 610	16,35 \$
Annulées	(128 345)	15,29	(14 189)	16,84
Solde à la fin de l'exercice	691 076	16,54 \$	819 421	16,34 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	691 076	16,54 \$	819 421	16,34 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
14,50 \$ à 16,40 \$	504 945	3,46	14,92 \$	504 945	14,92 \$
20,50 \$ à 21,38 \$	186 131	0,86	20,92	186 131	20,92
14,50 \$ à 21,38 \$	691 076	2,76	16,54 \$	691 076	16,54 \$

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de la Société a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,05 %	1,13 %
Volatilité prévue	32,56 %	37,05 %
Durée restante prévue	1,0 an	1,4 an

La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions classe B de la Société pour une période équivalente à la durée restante prévue des options. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était nulle.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	15 746 000 \$	(6 464 000) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	23 770 906	23 770 906
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires (en dollars)	0,66 \$	(0,27) \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

23. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par Québecor Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction de la Société. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québecor Média, au moment de l'octroi, telle que déterminée par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1^{er} mars au 30 mars; du 1^{er} juin au 29 juin; du 1^{er} septembre au 29 septembre; et du 1^{er} décembre au 30 décembre de chaque année. De plus, au moment de la levée d'une option, les détenteurs d'options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québecor Média.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération de Québecor Média n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminée par le comité de rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La Société a constaté une charge de rémunération de 817 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (482 000 \$ en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	213 416	46,55 \$	393 252	46,66 \$
Octroyées	207 000	57,64	–	–
Exercées	(41 884)	46,70	(168 836)	46,57
Annulées	(32 500)	47,68	–	–
Options liées à des cadres transférés au sein de Québecor Média	(14 625)	46,48	–	–
Options liées à des cadres de SUN News (note 26)	–	–	(11 000)	50,10
Solde à la fin de l'exercice	331 407	53,35 \$	213 416	46,55 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	46 407	45,76 \$	49 291	45,99 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, 41 884 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 471 000 \$ (168 836 options d'achat d'actions pour 986 000 \$ en 2012).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
31,92 \$ à 47,29 \$	124 407	5,77	46,21 \$	46 407	45,76 \$
57,64 \$	207 000	9,61	57,64	–	–
31,92 \$ à 57,64 \$	331 407	8,16	53,35 \$	46 407	45,76 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de Québecor Média a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,77 %	1,27 %
Taux de dividende	1,56 %	1,71 %
Volatilité prévue	23,62 %	23,24 %
Durée restante prévue	4,1 ans	2,8 ans

Puisqu'en date du 31 décembre 2013, les actions ordinaires de Québecor Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québecor Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2013, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 796 000 \$ (549 000 \$ au 31 décembre 2012).

24. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 10 590 000 \$ (12 134 000 \$ en 2012) au titre de l'aide gouvernementale à la programmation locale ainsi qu'à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôts et de l'aide gouvernementale au montant de 2 007 000 \$ (2 837 000 \$ en 2012) ont été comptabilisés en réduction des frais de production des émissions et de coûts liés à la mise en marché de films, lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation.

Au 31 décembre 2013, les avances reçues pour de l'aide gouvernementale totalisent 360 000 \$ (411 000 \$ en 2012) et sont présentées dans les droits de distribution à payer qui figurent sous la rubrique « Droits de diffusion et de distribution à payer ». Les revenus reportés incluent un montant de 1 987 000 \$ (1 550 000 \$ en 2012) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre aux cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés de TVA Publications inc. (« TVA Publications ») sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. La politique de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. Selon les règles de gouvernance de la Société, la surveillance des politiques et la gestion des risques liées aux régimes à prestations définies sont réalisées à différents niveaux par les comités de retraite, la haute direction de la Société et le comité d'audit. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations relatives aux régimes à prestations définies et font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	224 788 \$	202 864 \$	1 723 \$	1 736 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	5 863	4 945	3	3
Frais d'intérêts	10 104	9 738	60	66
Cotisations des participants	3 135	3 150	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses démographiques	6 798	–	84	–
Hypothèses financières	(23 409)	12 121	(44)	44
Modifications liées à l'expérience des participants	(2 929)	461	–	–
Prestations payées	(11 360)	(8 491)	(120)	(126)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	212 990 \$	224 788 \$	1 706 \$	1 723 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	189 985 \$	166 993 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	28 242	16 736	–	–
Cotisations de l'employeur	16 138	11 597	120	126
Cotisations des participants	3 135	3 150	–	–
Prestations payées	(11 360)	(8 491)	(120)	(126)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	226 140 \$	189 985 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2013, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 15,4 années (16,6 années en 2012). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 11 236 000 \$ en 2014.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes prend en considération un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectation par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2013		2012	
Titres de capitaux propres :				
Canadiens	26,8	%	26,5	%
Étrangers	33,8		31,9	
Titres de créances	36,7		39,0	
Autres	2,7		2,6	
	100,0	%	100,0	%

La juste valeur des actifs des régimes est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Obligations liées aux régimes	(212 990)	(224 788)	(1 706) \$	(1 723) \$
Juste valeur des actifs des régimes	226 140	189 985	–	–
Surplus (déficit) des régimes	13 150	(34 803)	(1 706)	(1 723)
Plafonnement de l'actif	(4 912)	–	–	–
Montant net constaté¹	8 238 \$	(34 803) \$	(1 706) \$	(1 723) \$

¹ Le montant net constaté pour 2013 comprend un actif de 8 238 000 \$ (aucun en 2012) sous la rubrique « Actif au titre des prestations définies » ainsi qu'un passif de 1 706 000 \$ (36 526 000 \$ en 2012) sous la rubrique « Autres éléments de passif » (note 21).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012 (redressés, note 1b))	2013	2012 (redressés, note 1b))
Gain (perte) actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	19 540 \$	(12 582) \$	(45) \$	(40) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, excluant la composante du revenu d'intérêt calculé sur l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies	20 721	9 485	–	–
Plafonnement de l'actif	(4 912)	–	–	–
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	35 349 \$	(3 097) \$	(45) \$	(40) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
		(redressés, note 1b))		(redressés, note 1b))
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	5 863 \$	4 945 \$	3 \$	3 \$
Autres	964	702	–	–
Intérêts sur le passif net ou l'actif net au titre des prestations définies	1 621	1 784	60	66
Coût net des prestations	8 448 \$	7 431 \$	63 \$	69 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2013 se chiffrait à 3 076 000 \$ (3 488 000 \$ en 2012).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 11 945 000 \$ en 2014, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 16 258 000 \$ ont été payées en 2013).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	4,90 %	4,40 %	4,90 %	4,40 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00 – 3,25	3,25 – 3,50	3,00 – 3,25	3,25 – 3,50
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,40 %	4,75 %	4,40 %	4,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 – 3,50	3,25 – 3,50	3,25 – 3,50	3,25 – 3,50

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 7,6 % à la fin de 2013. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 13 prochaines années pour s'établir à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyses de sensibilité

Une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation aurait les impacts suivants, avant impôts sur le bénéfice, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 :

	Prestations de retraite			Avantages complémentaires à la retraite		
	Augmentation (diminution)	Actif au bilan	Bénéfice	Obligation au bilan	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Taux d'actualisation	(3 290) \$	(326) \$	(3 290) \$	13 \$	– \$	(13) \$

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation (au début de l'exercice, ce qui a un impact sur les résultats, et à la fin de l'exercice, ce qui a un impact sur le résultat global) sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration de la Société et des membres de la haute direction. Leur rémunération est la suivante :

	2013		2012	
Salaires et avantages à court terme	3 431	\$	4 030	\$
Rémunération à base d'actions	1 007		291	
Autres avantages à long terme	592		1 211	
	5 030	\$	5 532	\$

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un montant total de 76 836 000 \$ (77 747 000 \$ en 2012).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un total de 34 667 000 \$ (32 072 000 \$ en 2012).
- La Société a comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 4 320 000 \$ (4 320 000 \$ en 2012).

Autres opérations

La Société et Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun de la société mère, Québecor Média, ont constitué, au cours de l'exercice 2010, une nouvelle société en nom collectif, SUN News. La Société détenait alors une participation de 51 % alors que Corporation Sun Media détenait une participation de 49 %. Les résultats de cette société en nom collectif étaient consolidés à 100 % dans les résultats de la Société et la participation de Corporation Sun Media était enregistrée sous la rubrique « Participation ne donnant pas le contrôle » à l'état consolidé des résultats. Le 30 juin 2012, la Société a vendu une participation de 2 % dans SUN News à Corporation Sun Media pour un montant de 765 000 \$. La Société détient maintenant une participation de 49 % dans SUN News alors que Corporation Sun Media détient 51 %. La différence entre le montant versé et la valeur comptable de cette participation a entraîné un gain de 581 000 \$ qui a été comptabilisé dans le surplus d'apport. Suite à la perte de contrôle dans cette société, les résultats de SUN News ne sont plus consolidés depuis le 1^{er} juillet 2012 et le placement dans cette société est dorénavant comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Autres opérations (suite)

Le tableau suivant fournit le détail de l'actif net de SUN News qui a été reclassé comme placement selon la méthode de la mise en équivalence à la date de déconsolidation :

	30 juin 2012
Actif à court terme	
Espèces	430 \$
Débiteurs et autres actifs à court terme	2 792
	3 222
Actif à long terme	
Immobilisations	8 873
Actifs incorporels	650
	12 745
Passif à court terme	
Créditeurs et charges à payer	3 555
Actif net	9 190
Participation de Corporation Sun Media	(4 687)
Placement selon la méthode de la mise en équivalence	4 503 \$

Au cours de l'exercice 2013, une contribution totale de 10 600 000 \$ (15 250 000 \$ en 2012) a été effectuée par les sociétaires, dont une mise de fonds de 5 194 000 \$ par la Société (7 617 000 \$ en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats de location et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des locaux et des équipements ainsi que pour des contrats d'acquisition de services, de droits de distribution et de diffusion, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 911 297 000 \$, dont 8 194 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les contrats de location ont divers termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

	Contrats de location	Droits de diffusion et de distribution	Autres
2014	1 419	\$ 69 382	\$ 10 863
2015 à 2018	4 372	300 420	10 530
2019 et ultérieurement	2 939	510 923	449

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissent à 1 946 000 \$ en 2013 (2 402 000 \$ en 2012) et ont été constatées à titre de charge d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

Québecor Média a conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications concernant les droits de diffusion francophones pour le Canada de la Ligue nationale de hockey. En attente de la finalisation des ententes entre Québecor Média et Groupe TVA, les engagements totaux liés à ce contrat ont été inclus dans les engagements de la Société.

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. Au 31 décembre 2013, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 337 000 \$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements. Par ailleurs, des engagements spécifiques à risque s'élèvent à environ 4 700 000 \$ au 31 décembre 2013. La Société n'a pas constaté de passif au bilan consolidé relativement à ces ententes puisqu'elle a l'assurance raisonnable qu'elle ne subira pas d'impact négatif suite à leur mise en application ou résolutions.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues au besoin afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'*IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	2013		2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêt à terme	75 000	\$ 76 800	\$ 75 000	78 400

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2013, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2013, 5,61 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (5,57 % au 31 décembre 2012). De plus, au 31 décembre 2013, la provision pour créances douteuses s'élevait à 1 086 000 \$ (1 100 000 \$ au 31 décembre 2012).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012
			(redressés, note 1b))
Solde au début de l'exercice	1 100	\$	1 183
Variation comptabilisée à l'état des résultats	486		616
Utilisation	(500)		(660)
Provision pour créances douteuses liée à SUN News (note 26)	-		(39)
Solde à la fin de l'exercice	1 086	\$	1 100
			\$

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les contributions aux fonds de pension, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2013, les obligations et les échéances des passifs financiers de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans
Créditeurs et charges à payer	87 742	\$ 87 742	\$ –	\$ –
Droits de diffusion et de distribution à payer	18 774	17 304	1 470	–
Dette à long terme	75 000	75 000	–	–
Paievements d'intérêts	5 293	4 505	700	88
Total	186 809	\$ 184 551	\$ 2 170	\$ 88

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque de marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses compte tenu du faible volume de transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certains achats de droits de distribution, de dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée. Une augmentation ou une diminution de 1 % dans le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait un impact non matériel sur le bénéfice net.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à son crédit rotatif. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la dette à long terme de la Société était composée entièrement de dette à taux fixe, ce qui limite le risque de taux d'intérêt.

De plus, une augmentation (diminution) de 100 points de base dans le taux des acceptations bancaires canadien à la fin du présent exercice n'aurait eu aucun impact puisque la seule facilité de crédit de la Société portant intérêt à taux variable était inutilisée.

La Société revoit sa situation régulièrement afin de s'assurer que les risques n'ont pas changé.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes ou le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation d'entrées d'argent générées à l'interne, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres et d'une dette à long terme échéant en 2014, moins les espèces.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la structure du capital se présentait comme suit :

	2013	2012
Dette à long terme	75 000 \$	75 000 \$
Espèces	(7 717)	(10 619)
Passif net	67 283	64 381
Capitaux propres	308 059 \$	266 545 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2013, la Société respecte les conditions relatives à ses conventions de crédit.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur de la télévision** inclut les activités du Réseau TVA (incluant les filiales et divisions TVA Productions inc., TVA Ventes et Marketing inc., TVA Accès inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, de la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, des activités de télé-achat et de boutiques en ligne de la division TVA Boutiques jusqu'au second trimestre de 2013 ainsi que des activités de distribution de produits audiovisuels de la division TVA Films.
- **Le secteur de l'édition** inclut les activités de TVA Publications inc. et de Les Publications Charron & Cie inc., qui se spécialisent dans l'édition de magazines de langue française dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines et les activités de la division TVA Studio qui se spécialise dans les activités d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédia.

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

					2013
	Télévision		Édition	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	380 064	\$	67 909	\$	(3 157) \$ 444 816 \$
Achats de biens et services	212 995		43 647		(3 157) 253 485
Coûts liés au personnel	114 785		15 976		– 130 761
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	52 284		8 286		– 60 570
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					21 430
Charges financières					6 265
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres					4 865
Bénéfice avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées					28 010 \$
Acquisitions d'immobilisations	16 071	\$	174	\$	– \$ 16 245 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	2 506	\$	497	\$	– \$ 3 003 \$
Actif total	458 135	\$	63 916	\$	– \$ 522 051 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

				2012 (redressés, note 1 b))
	Télévision	Édition	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	389 856 \$	67 357 \$	(4 066) \$	453 147 \$
Achats de biens et services	220 934	45 621	(4 066)	262 489
Coûts liés au personnel	131 130	17 046	–	148 176
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	37 792	4 690	–	42 482
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels				20 342
Charges financières				7 322
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres				117
Dépréciation de l'écart d'acquisition				32 200
Gain sur disposition de placements				(12 881)
Perte avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises				(4 618) \$
Acquisitions d'immobilisations	19 349 \$	2 481 \$	– \$	21 830 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	2 462 \$	803 \$	– \$	3 265 \$
Actif total	448 529 \$	53 442 \$	– \$	501 971 \$

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, la dépréciation de l'écart d'acquisition, le gain sur disposition de placements, la dépense d'impôts, la part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises et la perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle.